

**Décision portant nomination de l'agent comptable intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu la vacance du poste d'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Frédéric PAYA, né le 30 décembre 1967 à Bellac (87), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions d'agent comptable de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} octobre 2018, jusqu'à la prise de fonction du nouvel agent comptable.

Article 3 : L'agent comptable national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **12 SEP. 2018**



Vincent MAZAURIC